

Saint-Péray



La Déviation

Une ouverture progressive

INVITATION

Réunion publique

Échanges et débats sur les projets en cours et à venir

Jeudi 22 novembre 19h

Cep du Prieuré

RETOUR EN images



31 août, 1^{er} et 2 sept

❖ FÊTE DES VINS

Comme chaque année, vous étiez plusieurs milliers à fréquenter les différentes animations

❖ DANS LES AIRS

Atterrissage en douceur dans un matelas après des sauts très spectaculaires



7 octobre 2018

❖ A BICYCLETTE

Dès le plus jeune âge, on s'initie au code de la route sur son vélo, grâce aux conseils de la Police Municipale lors de la fête du vélo



7 octobre 2018



16 octobre 2018

❖ WINZERFEST

Défilé dans la bonne humeur à Gross Umstadt, avec les maires de Santo Tirso, et de Dicomano qui entourent Jacques DUBAY et Joachim RUPPERT

❖ UN CEP ÉTOILÉ

Beau succès pour la 3^{ème} soirée «Bistronomie» au Cep avec 3 chefs étoilés et les Vignerons locaux, pour le plaisir des papilles



19 octobre 2018



❖ **OUVERTURE DU PREMIER TRONÇON**

Les élus ont eu le plaisir d'ouvrir le premier tronçon de la déviation, entre l'avenue Gross Umstadt et la rue des Trémolets.

❖ **LES ENFANTS DANS LA RONDE DE CRUSSOL**

Nouveauté 2018 : des courses pour enfants organisées par Macadam 07 le samedi après-midi !



❖ **SPECTACLE AU MARCHÉ**

Dans le cadre de la Semaine Bleue, deux spectacles ont été organisés pendant le marché du mercredi matin

10 octobre 2018



❖ **ÇA COURT DANS LA PLAINE**

Moment redouté pour certains, très attendu par d'autres, mais passage obligé de la rentrée au collège : le fameux cross a eu lieu le jeudi 23 septembre dans la Plaine. Un grand bravo à tous les participants !

INFOS

pratiques

Contacts

MAIRIE | Horaires d'ouverture
8 h | 12 h ET 13 h 30 | 17h30

**SERVICES TECHNIQUES /
URBANISME**
04 75 81 77 70

Le service est fermé les jeudis.

ADMINISTRATION GENERALE
04 75 81 77 77

**ESPACE MIALAN
JEUNESSE/SPORT/ANIMATION/
AFFAIRES SCOLAIRES**
04 81 16 08 07

**PERMANENCES DES ÉLUS TOUS
LES SAMEDIS MATINS DE 9 h À 12 h.**

Crèche les Loupiots
04 75 40 64 20

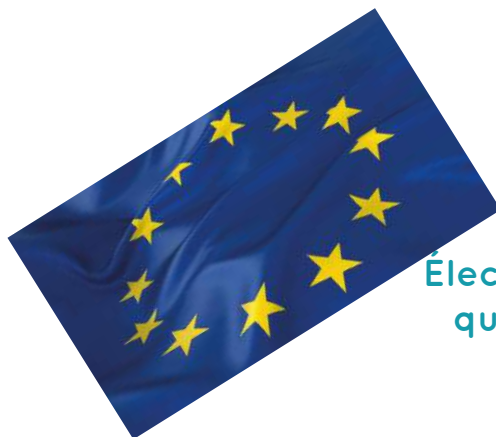
CEP du Prieuré :
04 75 74 77 00

Résidence Malgazon :
04 75 40 41 03

Médiathèque Joëlle Ritter
04-75-40-41-42

Police Municipale
04 75 25 85 04

**Communauté de Communes
Rhône Crussol**
04 75 41 99 19



Élections européennes, quelques précisions

Date limite d'inscription sur les listes électorales
le 31 mars 2019

*Les Saint-Pérollais recensés en mairie ayant 18 ans
avant les élections sont inscrits automatiquement
sur les listes et pourront se rendre dans leur
bureau de vote.*

Date des élections européennes
le 26 mai 2019

Nouveaux arrivants : faites-vous connaître !

L'accueil des nouveaux arrivants par les élus aura lieu **le samedi 8 décembre** en mairie. C'est l'occasion d'échanger sur la vie de la commune, son histoire, ses projets, son calendrier d'animations ainsi que sur le fonctionnement de la mairie et les services rendus à la population. Si vous êtes nouveaux Saint-Pérollais en 2018, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 75 81 77 77 pour vous faire connaître !

Mairie de Saint-Péray
07130 SAINT-PÉRAY

 secretariatgeneral@st-peray.com

 www.st-peray.com

 04 75 81 77 77

 MAIRIEDESAINTPÉRAY-07



ÉDITO

En parcourant ce magazine, vous pourrez découvrir l'actualité récente de notre commune. C'est aussi l'occasion pour moi et l'équipe qui m'entoure de vous inviter à la réunion publique du 22 novembre. C'est un moment important, qui nous permettra d'échanger et de débattre sur les projets en cours, mais aussi sur les évolutions indispensables et les choix que devra faire notre collectivité dans les années à venir.

Saint-Péray doit mener des réflexions pour préparer l'avenir. Le changement climatique, et ses nombreuses conséquences sur notre vie quotidienne, nous oblige à penser l'action publique autrement, à vivre notre commune différemment. Modifier nos pratiques, changer nos comportements, accompagner les initiatives, s'adapter aux nombreuses contraintes qui sont devant nous : voilà des enjeux majeurs pour nous tous et tout particulièrement pour les élus, qui ont la lourde mais passionnante responsabilité de d'administrer une collectivité.

Si les difficultés sont bien réelles, qu'elles soient techniques, financières, administratives, c'est avec un enthousiasme toujours intact que nous poursuivons le mandat que vous nous avez confié. Le dynamisme et l'engagement des différents acteurs de la ville, le cadre de vie privilégié et les défis importants à relever pour Saint-Péray sont des sources de motivation au quotidien.

Poursuivre notre projet de mandat et respecter nos engagements au service d'une commune dynamique, accueillante, où il fait bon vivre : voilà tout le sens de notre action.

Bonne lecture à tous

Jacques DUBAY,
Maire de Saint-Péray

SOMMAIRE

TOUT EN IMAGES

2-3 | Retour en images

4 | INFOS PRATIQUES

5 | ÉDITO SOMMAIRE

6-7 | Brèves

8 | ISécurité et citoyenneté

Déploiement de la vidéoprotection

10-11 | Sport et associations

Une dynamique associative forte
3^{ème} édition des foulées de Noël

12-13. | Environnement :

Crussol, un massif très suivi

14-15 | Mobilité :

Ouverture du premier tronçon de la déviation

16 | Actualités

17 | Travaux dans les quartiers

18. | Jumelage

19. | Tribunes politiques

20- Jeunesse

BRÈVES

Octobre placé sous le signe de la solidarité

Comme chaque année dans notre commune, le mois d'octobre est placé sous le signe de l'entraide et de la solidarité !

Autour de la dynamique équipe du CCAS, de nombreux partenaires interviennent et s'associent pour proposer trois actions où la solidarité est prioritaire :

- l'**Opération Brioches**, du 1^{er} au 7 octobre, au profit de l'Adapei : de nombreuses associations ont vendu leurs brioches en différents lieux et, comme à chaque fois, la générosité a été au rendez-vous ;
- la **Quinzaine Solidaire**, du 8 au 19 octobre, avec une collecte de denrées alimentaires dans les établissements scolaires au profit du relais alimentaire. Cette opération a également lieu dans les communes voisines si leurs habitants bénéficient de l'accompagnement du relais alimentaire. Plus de 561kg de denrées ont été collectés sur notre commune ;

- la **4^{ème} édition de la Semaine Bleue** (8, 10 et 12 octobre) organisée par le CCAS avec pour thème national le Développement Durable. Différentes animations pour les seniors étaient proposées dans la commune : activités physiques, visite des maraîchers, spectacles...

Un grand merci à tous les organismes et associations ainsi qu'aux très nombreux bénévoles qui s'investissent au quotidien au service des personnes plus fragiles ou isolées !



C'est le 8
décembre

Vous souhaitez faire une bonne action tout en vous régaland : alors réservez votre «plateau-choucroute» au profit du Téléthon. Vous pourrez venir le chercher le samedi 8 décembre entre 11h et 12h au Cep du Prieuré ou choisir la livraison à domicile. Vous pouvez déjà commander au CEP : (04 75 74 77 00)

On compte sur vous !

Limiter l'impact lumineux de notre commune sans renier la sécurité, c'est possible !

Dans le cadre d'un programme triennal de travaux avec le SDE07 (syndicat départemental d'énergie), la commune procède au remplacement progressif de son éclairage traditionnel par des Leds. A lumière constante, cela permet de consommer 30% d'énergie en moins ! Mais ces luminaires permettent également de varier l'intensité lumineuse. Ainsi, la nuit, certains lampadaires ne fonctionnent qu'à 20% de leur puissance. Progressivement, ces changements d'intensité seront mis en œuvre dans de nouvelles rues.

La fête du vélo : une 4^{ème} édition qui roule !

Le dimanche 7 octobre était dédié à la petite reine, sous toutes ses formes: sportif, famille, acrobate, original, électrique... Chacun pouvait y trouver son compte. Au-delà de l'aspect festif de la manifestation, c'est une occasion de sensibiliser les habitants à la pratique du vélo. Parcours pédagogiques, essai de matériel, bourse aux vélos... tout était prévu pour vous donner envie de rentrer chez vous en pédalant !



Une convention avec le Bassin de Crussol Rugby

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont acté une convention avec le Bassin de Crussol Rugby. Ce club est issu de la fusion entre Touloud et Guilherand-Granges et fonctionnait déjà chez les jeunes.

Il s'agit dans un premier temps d'un accompagnement financier, car près d'un tiers des licenciés sont Saint-Pérollais.

Les rugbyemen s'étaient déjà investis récemment sur la commune en relançant le «tournoi des Vignerons» lors de la dernière Fête des Vins.

Un crieur de retour à Saint-Péray



Relancé par l'association Yapluka, un crieur public se fait à nouveau entendre sur les places de la ville. Coup de cœur, coup de gueule, petite annonce, poésie... Il est votre «passeur de paroles»! Une boîte place Forot permet de déposer vos messages.

Radio

Le "jeu des 1000 euros" a fait escale à Saint-Péray

Nicolas Stoufflet et toute l'équipe du jeu des 1000 euros, diffusé sur France Inter tous les jours à 12h50, ont posé leurs valises au Cep pour procéder à l'enregistrement de trois émissions, dont une spéciale «jeunes».

Les candidats étaient nombreux mais seuls 6 ont eu la chance de monter sur scène pour essayer de tenter le banco, voire le super-banco !



Sécurité et Citoyenneté

La sécurité est un enjeu important pour l'équipe municipale, c'est également une attente très forte des habitants. Les élus travaillent depuis maintenant deux ans sur le dossier et les résultats sont désormais effectifs : la vidéoprotection se déploie progressivement à Saint-Péray et sur le territoire de Rhône Crussol. Depuis septembre, les premières caméras ont été installées dans la commune. Fidèles à leur engagement de campagne, les élus ont opté pour un dispositif qui s'inscrit dans une logique supracommunale, en partenariat avec les communes voisines, de Soyons, Cornas, Charmes et Guilherand.



Comment fonctionne la vidéoprotection ?

Comment ont été déterminés les emplacements ?

Il ne s'agissait pas de mettre des caméras partout. Les lieux d'implantation ont été sélectionnés en fonction d'un diagnostic établi en partenariat étroit avec la police nationale. La commune a pu proposer des espaces publics qui complètent ce dispositif. Ainsi, plus de 20 caméras sont installées aux points stratégiques de la commune (entrées et sorties d'agglomération, principaux carrefours...).

A quoi vont servir les images ?

Les résultats constatés par la vidéoprotection sont importants en termes de dissuasion et d'aide à la résolution des affaires de délinquance. Cette solution n'est certes pas unique et vient s'inscrire en complément du dispositif "Voisins Vigilants".

Par un "partage" des vidéos entre les communes, déportées à la Police nationale, des infractions commises à Saint-Péray pourront être résolues avec l'aide des images d'autres communes. Cela facilite grandement le travail sur des plaintes pour vol par exemple.

Que deviennent les images ?

Les images seront conservées trois semaines. Passé ce délai, les données sont automatiquement effacées. Seule une personne habilitée a le droit de visionner les enregistrements.



Les carrefours stratégiques sont couverts



Certaines caméras sont équipées de lecteurs de plaques d'immatriculation



Le mot de Florian GIRAUD, adjoint à la sécurité

L'installation du système de vidéoprotection arrive dans sa phase opérationnelle. Initié par la municipalité il y a plus de deux ans, ce projet a pour but d'améliorer la sécurité des personnes et des biens autour de deux objectifs majeurs : agir en prévention des actes délictueux et améliorer le taux d'élucidation dans le cadre des enquêtes diligentées sur réquisition. L'amélioration du cadre de vie des habitants de Saint-Péray étant une priorité pour l'équipe municipale, la commune a souhaité se doter des dernières technologies avec des caméras motorisées dite PTZ, à lecteur infrarouge, et un système de lecture automatique de plaques d'immatriculation.

Stop au déjections sur les espaces publics



La propreté de notre commune est l'affaire de tous!

Cependant, on constate trop régulièrement que les trottoirs, les places ou les parcs sont souillés de déjections canines. Pour rappel, le ramassage des déjections de nos amis chiens et chats est obligatoire !

Afin de préserver la qualité des espaces publics, la mairie met gratuitement à disposition des propriétaires de chiens de petits sacs à déjections canines.

Les propriétaires sont donc invités à faire un geste civique pour contribuer au bien-être de tous les Saint-Pérollais !.

Un radar pédagogique dans la commune

Fréquemment, lors des différentes réunions de quartier ou par courriers, nous sommes interpellés sur la vitesse excessive dans les quartiers.

Si les polices nationales et municipales procèdent à des contrôles réguliers, les élus ont souhaité étoffer le dispositif, en privilégiant la sensibilisation et la pédagogie. Un radar pédagogique mobile a donc été acquis par la commune. Il sera installé dans les différents quartiers et affichera la vitesse constatée.



Le radar fonctionne à l'énergie
solaire

La Police municipale renforcée

Depuis début septembre, la Police Municipale a accueilli Isabelle Girard.

Tous les matins, elle assure l'accueil du public dans le local situé dans l'Espace Mialan, place Forot. Elle reçoit l'ensemble des personnes souhaitant entreprendre une démarche en lien avec la police municipale. Elle réalise également de nombreuses tâches administratives, ce qui permet aux trois policiers d'être bien plus présents sur le terrain, à votre contact !

Une convention avec Guilherand pour un service amélioré

Même si c'était déjà une réalité dans leur fonctionnement, les polices municipales de Saint-Péray et de Guilherand bénéficient désormais d'une convention leur permettant, selon les périodes de l'année ou l'organisation de grands événements, de mutualiser leurs effectifs et leur matériel. Cela garantit une bien meilleure présence sur le terrain et une efficacité accrue dans leurs missions de sécurité et de surveillance des espaces publics.

Sport et associations

un dynamisme affirmé

Le forum des associations, qui s'est tenu début septembre, a confirmé la vitalité du tissu associatif de notre commune. Ce sont près de 75 associations qui vous proposent un très large choix d'activités. Sports, loisirs, culture, entraide... Le tissu associatif communal s'étoffe au fil des années et répond très largement aux attentes des habitants. Un livret des associations, contenant toutes les informations utiles, est à votre disposition au Cep du Prieuré. Profitons de ce magazine pour (re)découvrir deux associations : l'une des dernières créée sur la commune et l'une des plus anciennes.

«La flèche de Crussol», créée l'année dernière

Club de tir à l'arc en extérieur (cibles 3D et nature), ce club en né en mars 2017 par la volonté de quelques archers. Grâce à la générosité de commerçants et de club amis, les membres ont créé un parcours d'une vingtaine de cibles sur un site dédié route de Saint-Romain. Le club vous accueille avec plaisir et peut prêter du matériel afin de permettre la découverte de ce sport, dans un cadre agréable et un esprit convivial.

Contact :
flechecrussol@orange.fr



Une association historique : «Pour lire»

L'association «Pour Lire» est constituée de bénévoles qui contribuent au fonctionnement de la médiathèque en complément du travail du personnel. Il existe plusieurs types d'activités:

- l'accueil des lecteurs
- l'équipement des livres, CD, DVD, la réparation et le rangement de ceux-ci
- les animations à la crèche et au sein de la médiathèque (Racontines)
- le portage de livres à domicile

Actuellement, l'association recherche activement des bénévoles qui acceptent de s'engager de façon durable et régulière

Renseignement à l'accueil de la médiathèque ou au 0686170137

75

C'est le nombre d'associations ayant leur siège à Saint-Péray en 2018



Un outil central, le Cep du Prieuré:

Le Cep joue le rôle de «maison des associations». De nombreuses salles sont mises à disposition des différentes associations, ce qui permet au plus grand nombre de pratiquer leurs loisirs dans de bonnes conditions. Cela représente, sans compter la présence de l'école de musique :

- 23 associations ayant une activité dans l'une des salles
- pour un total de 300 heures d'occupation

Un bel outil au service des Saint-Pérollais !

Autour de Stella Bsereni, une dynamique équipe vous accueille toute l'année avec le sourire !

Troisième édition des foulées de Noël; c'est bientôt !



SAINT PERAY

Les Foulées de Noël
Dimanche 23 décembre 2018

5 COURSES : inscription 30 minutes avant l'horaire de départ

17h00 : 500 m pour les enfants de 2010/11/12 (Gratuit)
17h15 : 1500 m pour les personnes nées avant 2010 (Gratuit)
17h45 : 3000 m pour les personnes nées avant 2008 (Gratuit)
17h45 : 4500 m pour les personnes nées avant 2006 (Gratuit)
18h30 : 9000 m pour les personnes nées avant 2004 (5 euros + certificat médical)

VENEZ DÉGUISÉS !

Place de l'hôtel de Ville - Gérard Mallen
Pour plus de renseignements : service des sports 04 75 81 77 77

Saint-Péray

www.stperry.com

La troisième édition des foulées de Noël, aura lieu cette année le 23 décembre à partir de 17h

Soucieux d'être ouverts au plus grand nombre, les parcours proposent des distances accessibles à tous, avec notamment une course dédiée aux enfants. De 1500m à 9000m, chacun trouvera un challenge pour se (re)mettre au sport ou entretenir sa forme d'ici Noël.

Pour favoriser une large participation, toutes les courses (sauf celle de 9km, avec certificat médical) sont gratuites.

Alors, un dernier défi sportif avant les fêtes de fin d'année, ou tout simplement un bon moment convivial entre amis ? Chaussez vos baskets et rendez-vous le dimanche 23 décembre après-midi !

Et surtout, n'hésitez pas à venir déguisés, l'ambiance n'en sera que meilleure !

Plus de renseignements auprès du service des sport 04 81 16 08 07

Des médaillés à l'honneur



Samedi 20 octobre, les élus ont souhaité mettre à l'honneur quatre Saint-Pérollais, décorés en Juin par Monsieur le préfet de l'Ardèche des médailles DDJSEA (Jeunesse, sport et engagement associatif).

Joëlle CORNUT CHAUVINC et Kader BOUGUETAÏB se sont vu décerner la médaille d'or pendant que Dédé BRANCHE et Paulette MAISONNAS recevaient la médaille de bronze.

Ce n'est qu'une juste récompense pour l'ensemble de leur engagement, depuis de si longues années, au service des associations de la commune et de ses habitants !

Ils ont été très chaleureusement félicités par le maire Jacques Dubay, Florian Giraud, adjoint à la vie associative et les nombreux élus présents.

Nouveau lieu d'arrivée pour la ronde de Crussol plébiscité par les coureurs

Pour la 17^{ème} édition de la Ronde de Crussol organisée par le club Macadam 07, près de 1000 participants sont arrivés au Cep du Prieuré.

Un changement très apprécié, avec une arrivée plus conviviale en cœur de ville !

Cette évolution a également permis au gymnase de fonctionner normalement, évitant reports de matchs et complication de calendriers de compétitions déjà bien chargés !

Ce week-end a également permis de récolter 930 euros pour l'association «Vaincre la Mucoviscidose»



Environnement

Crussol, un massif très suivi

Le massif de Crussol, l'un des emblèmes de notre territoire, reste un secteur où les enjeux sont très forts concernant :

- Les habitats naturels (pelouses sèches à orchidées, chênaie verte méditerranéenne, falaises calcaires et grottes, prairies humides et bas marais);
- La flore : le site abrite une flore importante avec de nombreuses espèces protégées. Il est notamment célèbre pour sa forte concentration en orchidées.
- La faune : les oiseaux, les chauves-souris, les reptiles, les papillons, les coléoptères...
- Le rôle social du site : promenades, trail, VTT, visites naturalistes, visites scolaires... le massif de Crussol accueille à lui seul plus de 100 000 visiteurs d'avril à septembre. Ce rôle social fait partie intégrante de la gestion du site.



Protéger le massif pour préserver ses richesses

Pas moins de six protections européennes, nationales ou locales ont été mises en œuvre sur ce massif :

- un site Natura 2000
- un site "classé" incluant le Château de Crussol et ses abords (environ 75 ha),
- un site "inscrit" autour du Château de Crussol (environ 45 ha),
- des grottes classées à l'Inventaire des Monuments Historiques : les grottes de Néron (Soyons)
- un Espace Naturel Sensible du Département de l'Ardèche depuis 2001,
- un Contrat Vert et Bleu de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Un programme de protection et de valorisation géré par la CCRC

- Le site fait l'objet d'un entretien régulier. Celui des pelouses sèches est réalisé par fauchage et par pâturage des ânes et des moutons. Le fauchage est réalisé par la CCRC, par une association d'insertion et aussi dans le cadre de chantiers pédagogiques.
- La lutte contre les espèces invasives mobilise également la CCRC. Cela concerne notamment l'Ambroisie, l'Ailante et aussi la Pyrale du Buis même si sur cette dernière espèce aucune solution n'a encore pu être trouvée par les spécialistes.
- Les massifs se composent majoritairement de propriétés privées. Un travail de veille et d'acquisition foncière permet chaque année d'augmenter le niveau de propriété publique sur le site. Un droit de préemption «espace naturel sensible» a été accordé au Département de l'Ardèche dans le cadre de la révision du PLU de Saint-Péray.



110 000

visiteurs fréquentent le massif chaque année

Accueillir le public dans de bonnes conditions pour mieux le sensibiliser

Les massifs sont fragiles et nécessitent une surveillance et une information au public. C'est toutefois un lieu idéal pour sensibiliser et éduquer aux richesses environnementales, à travers :

- l'amélioration de l'accueil (rénovation du bâtiment, parkings, signalétique, gestion des déchets, brochures explicatives...)
- le suivi de la fréquentation (études, éco-compteurs...)
- la surveillance générale du site / sécurisation des accès et des falaises
- le suivi et accompagnement des manifestations sportives et culturelles sur le site en vue de limiter leurs impacts
- le programme de visites guidées au printemps sur les orchidées, la géologie et les petites bêtes.
- l'accueil des scolaires et des enseignants.
- les animations estivales : ateliers nichoirs, empreintes de la nature et vie des oiseaux
- les projections de films nature, participation à des conférences et des manifestations

Depuis 2017 la CCRC travaille avec ses partenaires sur la mise en place d'une démarche d'interprétation des massifs qui se traduira en 2019 par la réalisation d'un sentier sur Crussol. On peut définir l'interprétation comme l'art de faire comprendre aux visiteurs un site, la signification et la valeur d'un patrimoine. Elle révèle ce que les lieux peuvent nous raconter, et la relation qu'ils ont eue, ont ou auront avec les hommes.

Mobilité

La déviation devient concrète avec l'ouverture du premier tronçon



Le premier tronçon a été ouvert !

17,3 Millions

c'est le montant prévisionnel hors taxe en euros de la déviation. Cet investissement très important des collectivités locales a de fortes retombées économiques locales.

L'ancien chemin des Mulets, qui deviendra à terme la future RD86, achemine près de 21 000 véhicules/jour depuis le Pont des Lômes. Depuis quelques mois, celui-ci fait l'objet d'un aménagement qui permettra de relier Guilhastrand-Granges, Saint-Péray et Cornas.

Ces travaux sont réalisés par la Communauté de communes Rhône Crussol (CCRC), maître d'ouvrage du projet dans le cadre d'une convention tripartite passée avec le Département de l'Ardèche et la Région Auvergne Rhône Alpes. Ils constituent une avancée positive en déviant le trafic des cœurs de villes et en favorisant la desserte des zones d'activités économiques et commerciales du secteur.

Cette liaison entre le sud et le nord de notre territoire passe également par la réalisation d'une voie de circulation douce et l'aménagement d'espaces paysagers.



Progressivement, des aménagements complémentaires se mettront en place, dans une logique d'ensemble, afin de donner à chacun la possibilité de se déplacer comme il le souhaite.



70 km/h

La circulation sera limitée à 70km/h sur l'ensemble du tracé de la déviation

Une voie où le vélo a toute sa place

Soucieux de favoriser les déplacements à vélo par des itinéraires pertinents, les élus ont souhaité que les circulations douces soient valorisées. Une voie cyclable et piétonne longera le boulevard sur sa partie Est, au plus près des zones urbaines. Préservée de la route, elle rejoindra les berges du Mialan en cours de réaménagement et sera connectée à la Voie bleue et à la Viarhônga. Il s'agit d'un aménagement qualitatif qui offrira une circulation "apaisée" dans un environnement paysager conçu pour s'intégrer pleinement dans la proximité directe du site classé de Crussol. A terme, ce boulevard urbain se poursuivra sur Cornas, dans la perspective de relier un 3^{ème} pont au nord de Valence, que la Communauté de communes Rhône Crussol appelle de ses vœux.



Les étapes à venir



Actualités

Halte aux espèces invasives !

Vous avez été très nombreux à contacter la mairie cet été pour savoir comment agir face à l'ambroisie et aux frelons asiatiques.

Voici quelques rappels sur les obligations et des coordonnées toujours utiles !



Lutter contre l'ambroisie, c'est l'affaire de tous

L'ambroisie se développe essentiellement sur les friches, les bas côtés des routes, les berges de rivières et les terrains agricoles.

Les allergies provoquées par le pollen (on estime à 10% la population affectée) commencent en général vers la mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre, avec un maximum d'intensité en septembre. En 2016, la plante est devenue la première plante reconnue comme « étant nuisible à la santé humaine ». Mais la lutte contre l'ambroisie est un combat de grande ampleur, difficile à mener isolément. Agir contre cette plante relève de notre responsabilité à tous, propriétaires, locataires, ayants-droit ou occupants à quelque titre que ce soit. Ainsi, sur les périodes sensibles, chacun se doit de prévenir la pousse de plants d'ambroisie ou nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'ambroisie
Plus d'infos : ambrosie.info

Le frelon asiatique progresse rapidement

Au niveau européen, le frelon asiatique figure dans la liste des espèces exotiques envahissantes (EEE) préoccupantes (règlement d'exécution 2016/1141). La lutte contre son expansion est donc une priorité.

Dans ce cadre, il appartient à chaque propriétaire de faire procéder à la destruction des nids situés sur leur propriété.

Si vous apercevez un nid, vous pouvez :

- contacter les services techniques de la mairie si le nid est sur le domaine public
- prendre l'attache du propriétaire si le nid est sur domaine privé. En cas d'impossibilité ou d'absence, revenir vers la mairie
- en cas de doutes, contacter le FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles)

De nombreux prestataires travaillent dans ce domaine et la mairie pourra vous transmettre leurs coordonnées.



Précisions sur la Taxe d'habitation

Conformément à l'engagement des élus, les taux communaux des impôts locaux **n'ont pas augmenté** en 2018, comme depuis le début du mandat. Ces évolutions sont principalement dues à la hausse de la valeur locative, fixée chaque année au niveau national par la loi de Finances et de l'évolution des taux décidés par les autres collectivités.

Urbanisme Modification du PLU

18 mois après son approbation, il est nécessaire de procéder à une modification du PLU.

Cette procédure permettra d'adapter la rédaction du règlement, de mettre à jour des emplacements réservés et de préciser certaines orientations d'aménagement.

Les contours du zonage ne seront quant à eux pas modifiés.

Une enquête publique sera organisée au premier semestre 2019.

Des travaux dans les quartiers



Avenue Tassini : vitesse réduite et carrefour sécurisé !

Un plateau traversant a été réalisé dans la descente depuis St Romain, dans la ligne droite où des accélérations étaient constatées. Ce plateau permettra à la fois de limiter la vitesse des véhicules mais aussi de sécuriser l'entrée du centre ville et le croisement avec le chemin de Hongrie.

Avenue Gross Umstadt : on enterre les réseaux!

L'avenue Gross Umstadt s'embellit! L'ensemble des réseaux aériens (téléphone, électricité...) vont être enterrés. Tous ces fils disparaîtront bientôt dans le cadre d'importants travaux d'enfouissement. Cela s'inscrit dans le projet communal d'embellissement des entrées de ville.



Un nouveau square à proximité de Malgazon

Plus d'une vingtaine de places de stationnement, un petit square et un terrain de pétanque sont désormais visibles chemin de Hongrie. Cet aménagement va également améliorer la sécurité du carrefour chemin de Hongrie et rue des Sarments et permettre le départ de belles ballades. Le nom de lieu, choisi par les résidents de Malgazon, est : «Square des Bleuets»,



Les réseaux font peau neuve Rue Pierre de Coubertin

Préalablement à une réfection de voirie, les réseaux d'eau potable, très anciens sur ce secteur, sont refaits à neuf afin d'améliorer leur rendement. Les réseaux secs avaient déjà été repris et enterrés.



Avenue du 11 novembre : les travaux sont achevés !

Après 18 mois de travaux, l'avenue du 11 novembre est entièrement réhabilitée.



Une voie embellie, avec des trottoirs aux normes, un nouvel éclairage et des plantations



Un plateau traversant permet de ralentir la circulation



Le carrefour avec la rue Oscar Saint Prix a été réaménagé

Jumelage et Animations

Winzerfest et fête du cheval, des rendez-vous incontournables du jumelage



Comme chaque année, le maire et plusieurs élus se sont rendus à la Winzerfest de notre ville jumelle, véritable succès populaire. Plus de 25000 personnes ont assisté au défilé du dimanche. Nos hôtes allemands ont réservé un excellent accueil à la délégation dès le vendredi soir, pour les cérémonies officielles du jumelage. Première sortie à l'étranger pour notre nouvelle reine des



Vins Johanna, accompagnée de ses deux dauphines Débora et Anaïs, qui ont fait honneur à leur écharpe et qui ont passé avec succès l'épreuve du discours devant une salle comble le samedi soir ! C'était une édition toute particulière avec un anniversaire du jumelage entre Gross-Umstadt et Santo Tirso, en présence du maire portugais Joaquim Couto.

Quelques semaines plus tard, c'est dans la région des Grands Lacs en Italie que le maire a assisté à la Festa del Caballo, la fête du cheval et de l'automne organisée à Asso. Nos deux villes procèdent très régulièrement à des échanges scolaires et deux associations très actives, l'AFISPA à Saint-Péray et le GASP à Asso, travaillent toute l'année pour mieux faire connaître nos cultures respectives.

L'importance du jumelage pour les Allemands

Coline Collatz, stagiaire en mairie qui nous présente la culture allemande

« Ce n'est pas en érigeant des clôtures que l'on se retrouve en sécurité mais c'est en ouvrant des portes qu'on la gagne. »

-Urho Kaleva Kekkonen, un politicien finlandais

«La France et l'Allemagne étaient des ennemis depuis longtemps et je pense que nous pouvons être fiers que ce ne soit plus comme ça maintenant. Mon arrière-grand-père Harri Seliger m'a dit que le jumelage est très important. Il était dans la Seconde Guerre mondiale et il a détesté sa situation. Il m'a dit tout le temps: « Pourquoi je devrais détester une personne seulement en raison de sa nationalité ? ».

Je me rappelle les mots de mon arrière-grand-père et c'est pour ça que j'ai appris français à l'école et j'ai fait deux échanges avec Saint-Péray et un échange volontaire à Paris. Comme ça j'ai rencontré deux très bons amis et aussi deux nouvelles familles dans ma vie.

Je peux aussi dire que j'avais une bonne relation avec Joëlle Ritter et elle était une personne très importante pendant mon enfance. C'est elle qui m'a donné envie d'apprendre le français à l'école et faire les échanges. Il y a les personnes comme Joëlle et Charly (son mari) et aussi Mélissa Hamerlik qui montrent que le jumelage peut être magnifique et que nous, les deux pays, nous sommes pareils. J'aime mes amis français comme j'aime mes amis allemands et je m'honore de ça.»

Le marché de Noël de Cap se prépare



Comme chaque année, vous retrouverez sur le parvis de la médiathèque, des objets «faits main», des animations pour les enfants, des produits typiques de nos villes jumelles, de la restauration et bien sûr des sapins à décorer !

cap.saint.peray@gmail.com ou 0 475747700

TRIBUNE politique

MAJORITÉ

En 2014, un rapport de la cour des comptes nous avait alertés sur la situation extrêmement préoccupante des finances communales, et notamment son niveau excessif d'endettement et la part importante des emprunts toxiques. L'audit que nous avons mené a plus que confirmé cette difficulté. L'endettement par habitant était tout simplement trois fois supérieur à la moyenne nationale des villes de même strate, à plus de 2300€ contre 870€ en moyenne ! Chaque jour, élus et services

ont travaillé d'arrache-pied pour assainir la situation tout en œuvrant pour la qualité et l'attractivité de notre commune. Cela s'est fait au prix d'importants efforts sur le fonctionnement quotidien de la mairie, mais aussi à travers une politique d'investissements raisonnée, sans aucun emprunt nouveau et conditionnée aux aides extérieures.

Trois chiffres illustrent ce redressement : un endettement descendu à 1860€/hab, un encours de la dette passée de 16

14,5M d'€ et une capacité d'autofinancement à nouveau positive.

Nous aurons l'occasion, lors de la réunion publique du 22 novembre, de revenir en détail sur la méthode qui a permis d'assainir les finances de la commune tout en mettant en œuvre le projet que nous vous avons proposé pour Saint-Péray. L'année 2019 qui se profile nécessite d'être encore très vigilants et rigoureux afin de poursuivre l'amélioration de la situation budgétaire, indispensable pour préserver l'avenir

OPPOSITION

SAINT PERAY MAGAZINE
Mise au point : dans sa dernière tribune, le maire écrit : « l'opposition n'a pas encore perçu la difficulté de la situation dont nous avons hérité »...Nous voulons simplement rappeler que, lorsqu'il est entré en fonction, il a hérité d'un excédent budgétaire

de 3,8 millions d'euros (du jamais vu depuis), malgré le financement d'équipements importants (CEP, médiathèques..), que les créanciers étaient payés dans des délais exemplaires, et que la commune n'a jamais payé 1 euro d'intérêt de retard à ses fournisseurs ! Comme

situation difficile, on a franchement vu pire!!!
Quant à l'endettement il n'en parle plus...peut-être a-t-il fini par admettre qu'il ne l'avait pas géré au mieux des intérêts de la commune, notamment lors de la renégociation de certains emprunts!

Jeunesse

La cantine SEGPA a ouvert ses portes aux élus

Chaque mois les élèves de la section segpa du collège de Crussol ouvrent leur cuisine et préparent un repas thématique. Ce 18 octobre, une délégation d'élus a pu se régaler du menu anglais, en présence du principal M Lesage. Un «chicken pie» en plat de résistance, une tarte aux dattes en dessert : les élèves ont sorti le grand jeu et la satisfaction était générale ! Un grand merci aux élèves pour leur sans-faute et aux enseignants pour leur travail et cette belle initiative !



Le goût s'invite dans les écoles



Pendant la semaine du Goût, les élèves de la maternelle des Brémondrières ont pu fabriquer du pain, du beurre et ont dégusté toutes sortes de confitures.

Le vendredi matin, ils se sont réunis pour un petit déjeuner sur le thème de la tartine. Avec ce projet, l'équipe pédagogique souhaitait sensibiliser les enfants et leurs familles sur l'importance de ce repas avec des produits sains et peu transformés. De l'avis de tous, une délicieuse expérience !

Le multi accueil 'Les Loupiots' a 15 ans

Le multi-accueil «Les Loupiots» a fêté en octobre ses 15 ans !

La crèche a connu une évolution considérable depuis son ouverture en 2003, avec 50 % de capacité d'accueil supplémentaires : de 20 places à 30 aujourd'hui !

L'amplitude horaire de l'établissement, les choix offerts dans les inscriptions, les besoins des parents, et les effectifs permettent d'accueillir à l'heure actuelle entre 120 et 144 enfants.

12 agents, œuvrent dans la structure et assurent son bon fonctionnement.



Nous reviendrons en détail dans le prochain magazine sur les évolutions et les activités de la crèche depuis 15 ans

AGENDA

22 novembre : matinée d'activités pour les «Seniors» (salle des fêtes)

22 novembre : réunion publique des élus au Cep (19h)

30 novembre : spectacle d'Anne Roumanoff

2 décembre : marché de Noël parvis de la médiathèque

6 décembre : conseil municipal

8 décembre : téléthon, vente de choucroutes au Cep (sur réservation)

23 décembre : foulées de Noël

8 janvier : Vœux à la population à 19h au cep